

Demande à adresser à :

Archives départementales du Lot
218 rue des Cadourques
46000 Cahors
archives@lot.fr

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Mme, M.	
Adresse	
Code postal et commune	
Email	
Tél	

A _____, le _____

Signature du demandeur

Les recherches par correspondance se limitent aux documents que les Archives départementales pourront identifier à partir des informations précises fournies par le demandeur. Aussi les indications à fournir doivent être les plus complètes possibles.

La tarification des recherches a été instituée par le Conseil départemental du Lot dans sa séance du 17 décembre 2018.

- Les frais de reproduction et de mise à disposition sont en supplément.
- Les recherches infructueuses ne seront pas facturées.

Le règlement ne se fait pas par avance.

- La facture est envoyée lorsque la recherche a abouti.
- Les reproductions sont envoyées après réception du règlement.

Rappel :

Les demandes de particuliers pour faire la preuve d'un droit restent gratuites. Veuillez cependant remplir le formulaire adéquat et justifier votre demande.

Aucune recherche dans les fonds numérisés consultables en ligne ne sera traitée.

Aucune demande par téléphone ne sera effectuée.

Les formulaires de demande de recherche doivent être complétés avec précision et retournés aux Archives départementales par courriel archives@lot.fr ou à défaut, par voie postale 218 rue des Cadourques 46000 Cahors

RECHERCHE PAR CORRESPONDANCE

Cadastre : compte cadastral ; état de section ; correspondance cadastrale

- **Cadastre : 15 euros par requête**

Compte cadastral <i>Etat des propriétés d'une personne et évolution de ses biens fonciers</i>	
Commune	
Période recherchée	
Nom et prénom (s) de la personne concernée	
Etat de section du cadastre napoléonien <i>Nom du premier propriétaire pour une parcelle précise</i>	
Commune	
Section	
Numéro de parcelle	
Etat de section du cadastre rénové <i>Référence du compte du ou des propriétaires pour une parcelle précise</i>	
Commune	
Section	
Numéro de parcelle	
Correspondance cadastrale entre les numéros de parcelle du cadastre rénové et ceux du cadastre napoléonien : uniquement lorsque nous conservons la table de correspondance établie par le service du cadastre. <ul style="list-style-type: none"> • En l'absence de cette table, vous pouvez procéder par comparaison entre le cadastre rénové (www.cadastre.gouv.fr) et le cadastre napoléonien (http://archives.lot.fr/f/CadastreNapoleonien/mosaique/?fnbres=25) 	
Section et numéro de parcelle du plan cadastral rénové	
Section et numéro de parcelle du plan cadastral dit napoléonien	
Date de référence pour le numéro de parcelle indiqué	

TYPE DE REPRODUCTION SOUHAITEE

- Cliché numérique uniquement (3 € l'unité)
- Cliché numérique et tirage A4 noir et blanc (3,20 € l'unité)
- Cliché numérique et tirage A4couleur (4 € l'unité)
- Cliché numérique et tirage A3 noir et blanc (3,50 € l'unité)

TYPE DE MISE A DISPOSITION

- Envoi par la poste de reproductions imprimées (5 € 10 impressions ; 2 € par tranche de 10 supplémentaire)
- Envoi des fichiers par email ou serveur de transfert (gratuit)
- Envoi sur clé USB fournie par les AD et conservée par le demandeur (10 € port compris)